



Et si Marseille passait du PIB au BIB* ?

****Bonheur Intérieur Brut***



Sommaire

La démarche

Propositions d'action

Atelier 1 : Développer la solidarité, la démocratie, agir contre le racisme et l'antisemitisme, les violences sexistes et sexuelles et pour l'égalité femme-homme

Atelier 2 : Apprendre, se cultiver, travailler à la production de biens et services utiles

Atelier 3 : Bien s'alimenter, vivre en bonne santé

Atelier 4 : Se loger, se déplacer, vivre en sécurité

Atelier 5 : Vivre dans une ville plus respirable, plus verte, plus propre et plus sobre

La démarche

Initié par le collectif Mad Mars et un groupe de citoyen-es marseillais-es, le projet visant à faire progresser le Bonheur intérieur brut de toutes et tous à Marseille propose de remplacer les récits fondés sur la peur par un récit politique centré sur la quête du bonheur. Pour qu'il devienne crédible et opérationnel, il est nécessaire de définir des priorités d'action :

- Mieux connaître l'état social et environnemental de Marseille

Agir pour le bonheur suppose de disposer d'un diagnostic précis : combien de personnes vivent sous le seuil d'une vie décente ? Quelles activités dépassent les limites environnementales ? Inspirée des travaux de Kate Raworth, la méthode du « Donut » pourrait permettre d'établir cet état des lieux, comme l'a récemment fait Grenoble.

- Renforcer les liens entre habitant-es et garantir l'accès aux droits

Beaucoup de Marseillais-es vivent l'isolement et le sentiment d'abandon. Faire progresser le bonheur implique de retisser des liens de proximité, notamment avec les plus vulnérables, pour faciliter l'accès aux services vitaux : santé, alimentation, logement, transports, éducation, culture. Ces liens sont essentiels pour réduire les fractures entre quartiers populaires et autres quartiers.

- Retrouver un lien vivant et respectueux avec la nature

Le réchauffement climatique, la pollution de l'air, la perte de biodiversité et les déchets dégradent le quotidien. Améliorer le bonheur nécessite de réduire la pollution — responsable de 11 % des décès à Marseille — et de renouer avec la nature (terre, mer, air, végétal) afin de rester dans les limites planétaires. De nombreuses études, dont celles du WWF, montrent que ce lien retrouvé améliore aussi la relation au monde et aux autres.

- Construire une ville plus démocratique

La progression du bonheur dépend du rétablissement de la confiance entre citoyen-nés et élu-es. L'élection ne suffit pas : les habitantes souhaitent être associés en amont aux décisions. À Marseille, la créativité du tissu associatif constitue une ressource majeure. Mieux connecter cette intelligence collective aux institutions enrichit la démocratie, la rend plus efficace et plus vivante.

Propositions d'action

Atelier 1 :

Développer la solidarité, la démocratie,
agir contre le racisme et l'antisémitisme,
les violences sexistes et sexuelles et pour
l'égalité femme-homme

1. Créer des maisons d'accueil pour lutter contre les violences intrafamiliales.

Créer dans les 16 arrondissements, des lieux intégrés pour lutter contre les violences intrafamiliales : accès aux droits, mise en lien avec des associations, accompagnement social et psychologique, accueil et le dépôt de plainte immédiat, orientation vers un hébergement d'urgence (en partenariat avec d'autres communes) et un suivi obligatoire des auteurs (soin, réinsertion).

L'objectif serait de faire en sorte que plus aucune victime ne soit renvoyée chez elle faute de solution, et d'arriver à une reconnaissance pleine et entière des violences intrafamiliales comme enjeu central de sécurité publique.

Concrètement :

. Une maison de sécurité familiale est créée dans chacun des 16 arrondissements marseillais.

. Ces maisons accueillent les femmes victimes de violences intrafamiliales. C'est un lieu où elles sont écoutées, informées de leurs droits et où elles peuvent déposer plainte immédiatement.

. Ces maisons proposent à ces femmes un hébergement d'urgence, un accompagnement psychologique et social.

2. Permettre à ce qu'aucune femme ne renonce à un trajet à cause de la peur.

Des marches exploratoires avec des habitant.es et des associations repèrent les zones d'insécurité et d'inégalité dans l'espace public. Ces diagnostics sont complétés par un protocole anti-harcèlement incluant la formation des acteurs locaux, un réseau de lieux-refuges et des arrêts de bus à la demande la nuit.

Tout site anxigène sera réaménagé rapidement (lumière, visibilité, mobilier, végétation, caméras ciblées). Des indicateurs publics (sentiment de sécurité, délais d'intervention, zones traitées, partenaires formés, signalements pris en charge) permettent de suivre les progrès et de garantir la transparence.

Des audits de genre sont réalisés annuellement.

Concrètement :

. Dans chaque secteur, des marches avec des habitant.es et des associations sont organisées pour repérer les zones d'insécurité pour les femmes dans l'espace public .

. Les participant.es proposent des améliorations : signalétique de lieux refuges (commerçants), éclairage public, formation des agents, transport à la demande, etc.

. Un protocole garantissant la sécurité des femmes est établi (éclairage, cheminements, arrêts de bus, toilettes publiques, signalétique, guichets de dépôt de plainte). Son application est vérifiée chaque année.

3. Encourager l'autonomie économique des femmes.

Mise en place d'un dispositif d'autonomie économique pour les femmes, en priorité pour les mères isolées, les victimes de violences et les jeunes femmes éloignées de l'emploi. Il comprendra une aide financière à la reprise d'activité, des stages rémunérés dans les services publics et les entreprises partenaires, ainsi qu'un accompagnement personnalisé vers l'emploi et la formation.

Au moins 20 % des locaux commerciaux vacants seront réservés à des projets portés par des femmes ou des collectifs mixtes. Les marchés publics intégreront systématiquement des critères d'égalité et de mixité, avec exclusion des acteurs condamnés pour discrimination ou violences, et l'ensemble des subventions sera assorti de clauses « égalité ».

Concrètement :

. Aider les femmes, en priorité celles qui sont les plus vulnérables, à acquérir un emploi et des revenus stables par l'écoute de leurs projets, la valorisation de leurs compétences, la formation numérique, l'accompagnement, le réseautage et le tutorat.

. Des critères d'égalité femmes-hommes sont fixés pour l'attribution des subventions aux associations et dans les marchés publics.

. Au moins 20% des locaux commerciaux vacants sont réservés à des projets portés par des femmes ou des collectifs mixtes.

4. Développer la mixité sociale en facilitant la construction et la rénovation de logements.

Créer un guichet unique de financement pour la construction et l'amélioration des logements, permettant de centraliser les fonds de la Ville, de la Métropole, de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe. Ce dispositif vise à sécuriser et accélérer la création de logements sociaux, intermédiaires et spécialisés (étudiants, seniors, etc.) tout en partageant une stratégie commune sur les priorités et localisations.

Ce guichet unique permettra d'aider à atteindre l'objectif de 4500 logements prévu par le contrat de mixité sociale, en rationalisant l'accès aux financements et en coordonnant les projets pour répondre plus efficacement aux besoins des habitants.

Concrètement :

. Créer un guichet unique pour centraliser les financements Ville, Métropole, État, Département, Région et Europe.

. Amélioration des logements sociaux, intermédiaires et spécialisés.

. Partager une stratégie commune sur les priorités et localisations des projets.

. Aider à atteindre l'objectif prévu par le contrat de mixité sociale grâce à une meilleure coordination et sécurisation des financements.

5. Faire de l'Heure civique un réflexe marseillais.

L'Heure civique (1 heure d'aide par mois, près de chez soi) à Marseille, comme dans bien d'autres villes en France, permettra à chacun de consacrer une heure par mois, près de chez soi, pour des actions utiles : accompagner des sorties scolaires, appeler des personnes isolées, soutenir des associations, participer à des plantations ou à la médiation propreté. Le dispositif sera coordonné par les mairies de secteur, avec un référent local, une cartographie des besoins, des missions courtes publiées en ligne, une formation de 20 minutes et un guichet unique d'inscription. Un tableau de bord public assurera transparence et suivi.

Ce réseau vise à générer, en 12 mois, des milliers d'heures utiles, renforcer les liens entre voisins et soutenir concrètement associations et services publics, pour une entraide organisée, simple et proche.

Concrètement :

. La ville de Marseille propose à chacun.e de donner une heure par mois pour rendre un service utile près de chez soi. (visite à des personnes isolées, sorties scolaires, aide aux associations, plantations, action pour la propreté, etc.).

. Les mairies de secteur organisent la mise en place de l'heure civique sur leur territoire (un référent par secteur, cartographie des besoins locaux, formation éclair, guichet d'inscription, tableau de bord).

pour en savoir plus:

<https://lheurecivique.fr/>

6. Créer un Musée de l'Immigration pour renforcer la fraternité entre les Marseillais·es.

Créer un Musée de l'Immigration qui retrace l'histoire de Marseille à travers ses vagues d'arrivées successives, depuis 45 000 habitants au XVIIe siècle jusqu'à près d'un million aujourd'hui. Le parcours mêle archives, cartes et récits de vie (langues, cuisines, musiques, métiers) pour montrer comment chaque communauté a façonné les quartiers, les services, l'économie et la culture commune.

Ce musée "vivant" comprend un lieu totem (expositions, studio audio/vidéo, ateliers) relié à un réseau hors les murs (balades urbaines, écoles, bibliothèques, maisons de quartier) et à une plateforme numérique cartographiant les migrations par rues et par époques. Ce projet est destiné à faire de l'histoire migratoire de Marseille un bien commun, outil de fierté, de pédagogie et de lien entre les 111 quartiers.

Concrètement :

. Un musée de l'immigration est créé pour raconter comment chaque vague migratoire a fait le Marseille d'aujourd'hui.

. Ce musée "vivant" propose aux visiteurs de découvrir cette histoire par un parcours mêlant cartes, archives, récits de vie, langues, cuisines, musiques, métiers mais aussi par un parcours hors les murs avec des balades urbaines.

. Ce musée est relié aux écoles, maisons de quartier, bibliothèques. Une plateforme numérique permet de retrouver les traces des vagues de migrant·es par rues et par époques.

7. Se doter de Conseils de quartier pour vivre une démocratie municipale en continu.

Ces conseils s'inscrivent dans le cadre de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, qui permet aux habitants de participer à la vie locale.

Afin de garantir un lien concret et continu entre habitant·es et élu·es, mettre en place des Conseils de quartier dans chacun des 111 quartiers de Marseille, rassemblant CIQ, associations de parents d'élèves, et des élèves des conseils de la vie collégienne et lycéenne, association de commerçants, d'usagers, bailleurs, clubs et collectifs : instance de dialogue habitants-élus, pilotée par la mairie de secteur, dotée d'un droit d'interpellation, et d'un calendrier public de réunions.

Chaque conseil de quartier pourra proposer des projets à l'échelle du quartier (espace public, mobilités, propreté, culture, solidarité). Le conseil de quartier pourra se transformer régulièrement en comité des fêtes.

Concrètement :

. Des conseils de quartier sont créés dans les 111 quartiers de Marseille en synergie avec les structures déjà existantes : CIQ, associations de parents d'élèves, élèves des conseils de vie collégienne et lycéenne, associations de commerçants, collectifs, conseils citoyens, tables de quartier, microprojets...

. Ils sont pilotés par les mairies de secteurs, ils ont un calendrier public de réunion, disposent d'un droit d'interpellation et peuvent proposer des projets à l'échelle du quartier (espace public, déplacements, propreté, culture, solidarité, fête de quartier).

pour en savoir plus:

<https://www.vie-publique.fr/fiches/20213-conseil-s-de-quartier-ccspl-outils-de-la-democratie-local>
[e](#)

8. Organiser une assemblée citoyenne par an pour statuer sur des questions essentielles à la ville de Marseille.

Mise en place d'une assemblée citoyenne annuelle sur un sujet clivant et essentiel au bien-vivre à Marseille : panel tiré au sort, formation préalable, délibération facilitée et rapport final avec recommandations inscrites à l'ordre du jour du Conseil municipal, sans oublier un suivi public concernant la mise en œuvre.

Quelques exemples de champs possibles : addictions (prévention, prise en charge, expérimentations de dépénalisation, usages et espace public) ; violences sexistes et sexuelles (prévention, accueil, parcours judiciaire et social, aménagements urbains) ; sécurité routière ; propreté des rues...

Objectif : outiller les habitantes et habitants sur les sujets qui divisent, et transformer ces débats en politiques opérationnelles et suivies. Des rencontres régulières entre les membres de l'assemblée citoyenne et des élu.es sont organisées pour garder un lien et échanger sur la faisabilité des propositions qui seront formulées.

Concrètement :

. Pour éclairer des sujets clivants et essentiels au bien vivre des habitant·es, (par exemple, les addictions, le crime organisé, les violences sexistes et sexuelles, la sécurité routière, la propreté), la Ville de Marseille met en place chaque année une convention citoyenne.

. Cette assemblée citoyenne est composée sur tirage au sort d'un panel de personnes représentatives des habitant.es de Marseille (âge, territoires, genres, milieux sociaux).

. Les membres de l'assemblée citoyenne reçoivent une formation préalable sur le sujet concerné (données, auditions d'experts et d'acteurs de terrain). A l'issue de leurs travaux, ils adressent des recommandations inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal. Une fois votées, leur mise en œuvre fait l'objet d'un suivi public.

9. Développer la citoyenneté chez les jeunes.

Pour rendre la politique plus lisible, plus proche et plus utile, mise en place d'un plan d'éducation à la citoyenneté dans les écoles et/ou centres sociaux en complément de l'EMC (enseignement moral et civique) pour permettre aux jeunes de participer pleinement à la vie politique de la ville et de la métropole. Il inclura des formations sur la démocratie, le fonctionnement des institutions, le vocabulaire politique et les enjeux politiques, en partant des expériences et savoirs des jeunes et en favorisant les rencontres avec des élu-es et responsables politiques. La compréhension des prises de décisions et des enjeux des conseils municipaux est facilitée par un travail de médiation numérique (par ex. facilitateur graphique ou pastilles vidéos par thématique à poster sur les réseaux sociaux).

Dans l'optique d'une meilleure représentativité de la société, des quotas de jeunes candidats de moins de 30 ans seront appliqués pour la constitution des listes de la majorité municipale lors des prochains scrutins électoraux (en attendant une loi nationale comme pour la parité hommes-femmes).

Concrètement :

. Chaque mairie de secteur se dote d'un plan de formation à la citoyenneté des jeunes.

. Proposer aux partis, en montrant l'exemple, que les listes électorales comprennent un pourcentage de jeunes de moins de 30 ans correspondant à leur poids démographique dans le secteur et/ou la ville.

. Faciliter la compréhension des prises de décisions et des enjeux des conseils municipaux par un travail de médiation numérique (ex. facilitateur graphique ou pastilles vidéo à poster sur les réseaux sociaux).

. Organiser la présence de jeunes issus de tous les quartiers dans les conseils municipaux et conseils d'arrondissement.

Propositions d'action

Atelier 2 :

Apprendre, se cultiver,

travailler à la production de biens

et services utiles

1. Jumeler des écoles géographiquement et socialement éloignées.

Marseille se caractérise par des inégalités de toutes natures qui dépassent de loin la fracture entre « quartiers nord » et « quartiers sud ». Recréer du commun dans la ville aux 111 villages, socialement fragmentée et géographiquement morcelée, est une priorité.

Dans ce but, le jumelage d'écoles primaires permet de créer une relation fraternelle entre les jeunes marseillaises et marseillais géographiquement et socialement éloignés à travers des rencontres tout au long de l'année scolaire. Ce jumelage permet à chacun de découvrir le quartier de l'autre.

Actuellement 70 classes sur Marseille sont jumelées dans le cadre du dispositif Grand Bain, qu'il s'agit donc de généraliser pour en faire une réelle politique publique, et de le compléter par un troisième acteur (compagnie, artiste, jardin partagé, théâtre, musée) qui permet de faire vivre cette mixité via des expériences et apprentissages partagés.

Concrètement :

. Jumeler des écoles primaires de quartiers différents afin de recréer du lien entre les Marseillais·es de conditions sociales différentes.

. Organiser ce jumelage autour d'un troisième partenaire (compagnie, artiste, jardin partagé, théâtre, musée...etc)

. Permettre aux écoles de choisir leur partenaire (listes de vœux).

. Après leur rencontre, les trois parties proposent un projet commun et demandent un financement.

pour en savoir plus:
<https://legrandbain-ecole.fr/>

2. Ouvrir les bibliothèques municipales les soirs et week-ends.

Etendre les horaires des bibliothèques municipales afin d'offrir aux lycéens, étudiants et habitants ne disposant pas de bonnes conditions de travail à domicile, un espace d'étude sécurisé, calme et accessible. Les salles de travail resteront ouvertes jusqu'à 20h en semaine, et accueilleront le public le dimanche et le lundi de 13h à 19h.

Concrètement :

. Ces ouvertures permettent à tous ceux qui ne possèdent pas de bonnes conditions de travail chez eux de bénéficier d'un espace de travail sécurisé et apaisé.

. Les salles de travail restent ouvertes jusqu'à 20h.

. Le dimanche et le lundi, les salles de travail sont ouvertes de 13h à 19h.

3. Élaborer un plan municipal « enfance et nature en ville » pour accompagner chaque école de Marseille.

Un plan « Enfance et Nature en Ville » est mis en place pour renforcer le lien entre les écoliers et leur environnement naturel. Dans les écoles des jardins pédagogiques et des zones de biodiversité sont co-construits avec les élèves grâce à une collaboration étroite entre le scolaire et le périscolaire, animée par un collectif dédié se réunissant chaque trimestre.

Un plan « école dehors » permet à tous les enfants de primaire d'apprendre en extérieur une fois par semaine et de bénéficier d'une sortie nature à chaque saison, en s'appuyant sur des aménagements dans les parcs et sur un poste transversal associant les directions de l'Éducation et de la Nature en ville.

Enfin, la Ville encouragera les familles à fréquenter davantage la nature avec leurs enfants, notamment en organisant une journée annuelle de sensibilisation, sur le modèle de la journée d'Éveil culturel et artistique.

Concrètement :

. Installer des jardins et des ateliers pédagogiques dans les écoles

. Soutenir les associations qui développent des actions sur la nutrition, la permaculture, la consommation responsable

. Développer les sorties nature et les classes vertes pour les enfants des écoles élémentaires

. Installer des lieux dédiés (en école et dans les parcs) permettant de faire classe dehors.

4. Installer une Maison de la culture dans chaque arrondissement.

Création dans chaque arrondissement d'une Maison de la culture chargée de développer et coordonner la vie culturelle de proximité. Dirigée par un·e responsable dédié·e, elle sert de lieu de production, de formation et de soutien à la création artistique.

En lien avec le maire de secteur, elle rassemble et anime les acteurs locaux (centres sociaux, théâtres, compagnies, musées, associations, artiste) afin d'organiser une programmation cohérente et accessible.

Implantée dans une Maison pour tous, un centre social ou un tiers-lieu, elle représente un point d'appui culturel pour tout l'arrondissement.

Concrètement :

. Elle est installée dans une Maison pour tous ou un centre social.

. Ce lieu, en lien avec le maire de secteur, a pour mission de coordonner les manifestations culturelles, et de mettre en réseau les différents acteurs.

. Elle est un lieu de production et de formation culturelle pour les arrondissements du secteur.

5. Organiser au moins une manifestation culturelle et/ou une fête dans chacun des 111 quartiers de Marseille.

Créer la Fête des 111 quartiers, un cycle d'événements organisé tout au long de l'année dans chaque quartier de Marseille. Pour cela, des comités locaux des fêtes et de la culture, regroupant des habitants volontaires, sont mis en place afin de concevoir et animer ces moments de convivialité.

La municipalité garantit qu'au moins une fête et/ou une manifestation culturelle sont organisées chaque année dans chacun des 111 quartiers et en assure la visibilité grâce à une communication centralisée.

Concrètement :

. Chaque quartier se dote d'un comité des fêtes et de la culture.

. Au moins un événement festif est organisé chaque année dans chaque quartier.

. La municipalité soutient et coordonne ces manifestations, elle invite les communautés scolaires des écoles à y participer.

6. Raconter Marseille dans les 111 quartiers grâce à des parcours vivants de mémoire et de patrimoine.

Concevoir avec les habitants de chaque quartier de Marseille une balade urbaine racontant l'histoire, le patrimoine et l'actualité des lieux traversés.

Ces balades envisagent le patrimoine au sens large et relie les lieux remarquables et architectures vernaculaires, monuments historiques et oeuvres d'art urbain, lieux naturels et quartiers modernes. Elles s'inscrivent dans un esprit mêlant culture savante et joie de vivre que l'on peut nommer : la "marseillologie".

Les récits de "passeurs de mémoire" sont collectés pour raconter chaque lieu.

L'objectif : faire de Marseille une ville où chaque quartier se rencontre pour se raconter, en mêlant patrimoine, art et mémoire citoyenne, pour créer un réseau de balades célébrant l'histoire et le présent des 111 villages.

Concrètement :

. Chaque quartier conçoit une balade urbaine mêlant patrimoine, art et mémoire citoyenne pour créer le premier réseau de balades inter-quartiers.

. Les récits des "passeurs de mémoire" sont collectés pour raconter chaque lieu.

. Un dispositif simple (signalétique, QR codes, audio/vidéo, plateforme contributive et outils pédagogiques) permet à tous et toutes d'explorer ces histoires en plus des balades.

pour en savoir plus:

<https://marseillologie-hlm.blog/manifeste/>

7. Améliorer l'accès de toutes et tous à l'emploi et au travail décent à l'échelle métropolitaine.

Renforcer et pérenniser la Conférence territoriale pour l'emploi en la faisant passer de l'échelle municipale à l'échelle métropolitaine permettra de définir des axes de développement communs, piloter les politiques d'emploi, coordonner les formations et assurer un suivi public des résultats.

Un "Observatoire métropolitain du travail décent, associant salariés, directions et chercheurs, collectera des données sociales, analysera les conditions de travail et proposera des mesures contre la souffrance au travail et pour l'emploi utile.

Une cellule de prévention et de gestion des crises sociales et économiques réunira partenaires sociaux, CCI, collectivités et entreprises pour anticiper fermetures et plans sociaux, coordonner reclassements, formations et reprises, et sécuriser les parcours professionnels en lien avec la Conférence territoriale.

Concrètement :

- . Renforcer la conférence territoriale pour l'emploi.*
- . Créer un observatoire métropolitain du travail décent.*
- . Créer une cellule de prévention et de gestion des crises sociales et économiques.*

8. Faire de la transition écologique et sociale un levier économique de la métropole.

Créer une plateforme publique et collaborative pour mettre en relation l'offre et la demande locale, publier les besoins des entreprises, soutenir la relocalisation des filières stratégiques et favoriser l'innovation et l'accompagnement vers les aides publiques.

Agir en parallèle pour l'économie circulaire et la transition énergétique : sécurisation de circuits de valorisation des déchets sur le territoire, critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics, mobilisation du foncier pour les énergies renouvelables avec concertation et insertion locale.

Le tout s'inscrit dans une gouvernance économique partagée conciliant emploi, écologie et montée en compétences des salariés.

Concrètement :

. Mettre en relation dynamique l'offre et la demande locales, en s'appuyant sur l'écosystème métropolitain de l'innovation et les réseaux d'accompagnement.

. Soutenir les entreprises, par des aides ciblées, et des critères d'attributions, qui développent des projets de relocalisation, d'économie verte, de gestion des déchets, de transition énergétique et de projets socialement vertueux.

. Mobiliser le foncier au service de ces ambitions.

9. Instituer Marseille comme ville pionnière d'une culture du temps choisi.

Les entreprises, associations et établissements publics sont encouragés à expérimenter de nouvelles formes d'organisation du travail : semaine de 4 jours, horaires flexibles, télétravail concerté, et journées pro bono pour l'engagement citoyen.

La Ville soutient les initiatives favorisant le bien-être et le loisir fécond par des subventions, de la communication, de la mise en réseau et un label municipal valorisant les pratiques innovantes. Des expérimentations collectives et citoyennes, en lien avec des acteurs comme Pro Bono Lab, permettront de développer le bénévolat professionnel et l'engagement pour le territoire.

L'ensemble vise à faire de Marseille un laboratoire national de l'"otium urbain", promouvant temps libéré, engagement, solidarité et réinvention des rythmes de vie pour une société plus équilibrée et inclusive.

Concrètement :

. Faire de Marseille une ville pilote du temps choisi.

. Inciter les entreprises et les établissements publics à développer la semaine de 4 jours.

. Soutenir les initiatives pour le bien-être et le loisir fécond : volontariat, réinvention des temps de vie (travail engagement, loisir partagé, solidarité), promotion du bénévolat de compétences au bénéfice du territoire et du lien social.

Propositions d'action

Atelier 3 :

Bien s'alimenter,

vivre en bonne santé

1. Mettre en place une Sécurité Sociale de l'alimentation, pour favoriser une alimentation saine et solidaire.

Face aux inégalités alimentaires, il est important d'agir pour un meilleur accès de tous les Marseillais à une nourriture de qualité.

Pour cela, la Ville peut développer des marchés de producteurs locaux dans les quartiers populaires avec prix subsidiés ou bons d'achat pour les ménages modestes, ou encore mener des campagnes d'information sur la nutrition et la préparation de repas sains.

Des paniers solidaires et le réseau des frigos solidaires seront renforcés, complétés par une expérimentation de chèques alimentaires municipaux utilisables chez producteurs locaux et épiceries solidaires. Une halle alimentaire et le soutien des initiatives antigaspi comme Too Good To Go dans les cantines permettront de valoriser les invendus, lutter contre le gaspillage et soutenir l'accès à une alimentation saine pour tous.

Concrètement :

. Aménager des marchés de producteurs locaux avec prix subsidiés ou bons pour les ménages modestes.

. Créer des paniers et frigos solidaires dans écoles et lieux publics.

. Soutenir les ménages avec la mise en place de chèque alimentaire municipal utilisable chez producteurs et épiceries solidaires.

. Créer une halle alimentaire pour valoriser les invendus au profit des associations et développer les initiatives anti-gaspillage.

. Soutenir les associations qui oeuvrent pour une alimentation saine et solidaire.

2. Petits-déjeuners gratuits dans les écoles les quartiers touchés par la mal/sous-alimentation.

Étendre à toutes les écoles primaires des quartiers touchés par la sous-alimentation le dispositif testé à Belsunce, en distribuant des petits-déjeuners gratuits et équilibrés préparés par la régie de quartier avec des producteurs locaux et la Caisse des écoles. Chaque repas comprendra produit laitier, fruit frais, produit céréalier, eau et produits bio de circuits courts, avec des menus adaptés aux saisons.

Ces distributions seront accompagnées d'ateliers sur la nutrition, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage, ouverts aux enfants et aux familles pour renforcer le lien social. La préparation et la distribution mobiliseront des salariés en insertion, et le dispositif sera suivi et évalué pour mesurer son impact sur la pauvreté alimentaire, le bien-être des enfants et le soutien aux familles.

Concrètement :

. Étendre les petits-déjeuners gratuits et équilibrés à toutes les écoles des quartiers touchés par la sous-alimentation.

. Coordonner préparation et distribution avec la régie de quartier, producteurs locaux et Caisse des écoles.

. Organiser des ateliers sur la nutrition, le bien-manger et la lutte contre le gaspillage, ouverts aux enfants et familles.

. Suivre et évaluer l'impact sur la pauvreté alimentaire, le bien-être des enfants et l'insertion professionnelle.

3. Soigner l'assiette des Marseillais.

Encourager les restaurants à proposer chaque jour une entrée, un plat et un dessert équilibrés, facilement identifiables, et créera un label “Assiette saine Marseille” pour valoriser les établissements engagés et sensibiliser le public.

Des ateliers culinaires “Mon assiette a du goût” seront déployés dans les quartiers, écoles, centres sociaux et établissements de santé pour transmettre une cuisine saine, simple et accessible, avec un accent sur les publics fragiles. Le programme sera accompagné de supports pédagogiques et d'une campagne de communication pour démocratiser l'accès à une alimentation équilibrée et valoriser les savoir-faire locaux.

Concrètement :

. Encourager les restaurants à proposer des repas équilibrés et identifiables.

. Créer le label municipal “Assiette saine Marseille” pour valoriser les établissements engagés.

. Déployer des ateliers culinaires dans quartiers, écoles et centres sociaux, en ciblant les publics fragiles.

. Accompagner par des supports pédagogiques et une campagne de communication pour démocratiser l'alimentation saine.

4. Développer la fraternité par la cuisine.

Organiser des banquets festifs et participatifs dans tous les quartiers, en s'inspirant du festin de Babette, réunissant habitants, associations, commerçants, écoles et maisons de retraite autour d'un repas commun. Ces événements réguliers seront des moments de partage, de convivialité et de dialogue, valorisés comme temps forts de la vie citoyenne pour rassembler au-delà des différences et favoriser réconciliation, écoute et entraide.

Parallèlement, un grand livre de recettes participatif sera créé, invitant chaque Marseillais à partager son "plat signature" avec anecdotes et traditions, accompagné d'ateliers d'écriture et de rencontres intergénérationnelles. Ces recettes seront intégrées au Musée vivant de l'immigration, faisant de la cuisine un outil de lien social, d'inclusion et de dialogue interculturel, tout en valorisant la diversité et la créativité culinaire locale.

Concrètement :

. Organiser des banquets festifs dans tous les quartiers.

. Valoriser ces repas comme moments de partage et de réconciliation.

. Créer un livre de recettes participatif avec ateliers et rencontres.

. Intégrer les recettes au Musée vivant de l'immigration pour promouvoir lien social et inclusion.

5. Élever l'agriculture urbaine au rang d'infrastructure majeure de la ville.

Doubler les jardins partagés, micro-jardins et rues-jardins dans tous les arrondissements, et lancer le programme “Fermes urbaines pour tous” pour des projets pilotes maraîchers et pédagogiques, intégrant missions sociales, circuits courts et ateliers grand public.

L'agriculture urbaine sera reconnue comme bien commun, intégrée au Plan Local d'Urbanisme et soutenue par la formation citoyenne. Des pratiques innovantes (permaculture, agriculture verticale, végétalisation des toits et murs, îlots alimentaires auto-gérés) seront développées pour renforcer biodiversité, inclusion et autonomie alimentaire.

Concrètement :

. Doubler les jardins partagés et micro-jardins dans tous les arrondissements.

. Lancer le programme “Fermes urbaines pour tous” avec projets maraîchers et missions sociales.

. Développer pratiques innovantes : permaculture, agriculture verticale, végétalisation et îlots alimentaires.

6. Valoriser et développer toutes les pratiques sportives à Marseille.

Augmenter l'offre d'espaces sportifs publics de proximité (gymnases, terrains multisports, city stades, parcours santé, aires d'agrès et terrains de pétanque) accessibles gratuitement ou à tarif modéré dans tous les quartiers. Une communication numérique et des campagnes d'information permettront de mieux faire connaître ces équipements, avec une attention particulière pour les personnes âgées, les publics en situation de handicap et les familles.

Les city stades seront aménagés et embellis en partenariat avec des entreprises et des artistes locaux pour devenir de véritables lieux de vie attractifs. Des parcours sportifs aménagés relieront mer, collines et parcs urbains, favorisant une pratique quotidienne, adaptée et inclusive. L'accès au sport en pleine nature sera également promu via des sentiers thématiques, des ateliers d'initiation et des actions de sensibilisation au respect de l'environnement.

Concrètement :

- . Augmenter l'offre d'espaces sportifs publics gratuits ou à tarif modéré dans tous les quartiers et pour tous.*
- . Mettre à disposition l'espace public pour la pratique sportive collective en plein air. Sécuriser la pratique sportive des femmes dans l'espace public*
- . Communiquer sur les équipements existants via cartographie numérique et campagnes d'information.*
- . Aménager et embellir les city stades et parcours sportifs avec partenaires locaux et artistes.*
- . Promouvoir le sport en pleine nature avec sentiers, ateliers et éducation à l'environnement.*

7. Démocratiser la gestion des sports par la création d'un Office Municipal des Sports (OMS).

Créer un Office municipal des sports (OMS) réunissant clubs, associations, fédérations, établissements scolaires et professionnels du sport. Il favorisera la concertation, garantira la transparence, encouragera la diversité des pratiques, la sécurité, l'égalité femmes/hommes et l'inclusion, et pourra soutenir la création d'un organisme de formation aux métiers du sport pour répondre aux besoins locaux.

L'OMS sera appuyé par une plateforme numérique centralisée pour gérer les installations, optimiser leur usage, planifier leur création et entretien, assurer la transparence dans l'attribution des créneaux et subventions, et mutualiser les actions entre les structures sportives.

Concrètement :

. Créer un Office municipal des sports (OMS) pour réunir tous les acteurs sportifs et favoriser la concertation.

. Co-construire les politiques sportives municipales avec le tissu associatif en promouvant diversité, sécurité, égalité et inclusion.

. Soutenir la formation aux métiers du sport pour répondre aux besoins d'éducateurs locaux.

. Développer une plateforme numérique pour gérer les installations, optimiser leur usage et assurer la transparence.

8. Prendre soin de la santé mentale, lutter contre l'isolement.

Renforcer la prévention et le soutien en santé mentale via le Conseil Local de Santé Mentale, en développant des groupes de parole, ateliers de gestion du stress, relaxation, art-thérapie, ainsi que des parcours de soutien à la parentalité et à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap. Un plan municipal contre l'isolement social sera mis en place, comprenant maraudes santé dans les quartiers prioritaires, appui aux aidants et dispositifs d'alerte et de médiation dans l'espace public pour repérer, accueillir et orienter chaque Marseillais en détresse psychique ou sociale.

Créer également des équipes mobiles police-psy-maraude, joignables 24h/24, pour répondre aux crises psychiques et addictions visibles dans l'espace public, offrant ainsi une orientation vers le soin plutôt que la garde à vue. La diminution des réinterventions et des hospitalisations sous contrainte servira d'indicateur de l'efficacité de ces mesures.

Concrètement :

. Renforcer la prévention et le soutien en santé mentale avec groupes de parole, ateliers et parcours adaptés.

. Mettre en place un plan municipal contre l'isolement social : maraudes, appui aux aidants et dispositifs d'alerte.

. Créer des équipes mobiles police-psy-maraude joignables 24h/24 pour orienter les crises vers le soin.

. Mesurer l'efficacité via la réduction des réinterventions et des hospitalisations sous contrainte.

9. Marseille, ville calme : mobiliser tous les acteurs pour lutter contre le bruit urbain.

Déployer une politique ambitieuse de réduction des nuisances sonores avec le plan « Marseille ville calme », en concertation avec la Métropole et les habitants, pour agir sur les bruits liés aux transports, activités, voisinage, espaces publics et chantiers. L'isolation phonique des logements, écoles et équipements publics proches des axes bruyants sera financée prioritairement, en s'appuyant sur les programmes métropolitains existants.

L'urbanisme et la prévention seront mobilisés pour limiter le bruit : radars sonores, extension des zones 30, piétonnisation de quartiers et végétalisation urbaine. Des campagnes de sensibilisation à la sobriété sonore seront organisées pour professionnels, associations et usagers. Valoriser les « zones calmes », cartographier les points noirs et développer un Observatoire municipal du bruit avec rapport et carte publique annuelle.

Concrètement :

. Déployer le plan « Marseille ville calme » pour réduire les nuisances sonores dans tous les quartiers.

. Financer l'isolation phonique des logements, écoles et équipements publics proches des axes bruyants.

. Aménager l'espace urbain : radars sonores, zones 30, piétonnisation et végétalisation.

. Cartographier et protéger les zones calmes via un Observatoire municipal du bruit.

Propositions d'action

Atelier 4 :

Se loger, se déplacer,

vivre en sécurité

1. Faciliter l'accès au logement social grâce à des critères uniformisés et une bourse du logement.

Uniformiser les pratiques des bailleurs sociaux sur l'ensemble du territoire pour garantir transparence et équité dans l'attribution des logements sociaux. L'utilisation d'une grille de cotation permet d'objectiver les dossiers et de prioriser les candidatures, pendant que l'anonymisation des dossiers réduit les risques de favoritisme ou de discrimination lors des commissions internes.

Parallèlement, une bourse unique du logement social sera créée pour mettre en réseau tous les acteurs du secteur. Ce dispositif permet aux locataires d'accéder directement à de nouvelles offres de logement et de faciliter l'échange entre locataires, améliorant ainsi l'accès et la mobilité au sein du parc social.

Concrètement :

. Les critères d'attribution des logements sociaux des différents bailleurs intervenant sur la ville de Marseille sont uniformisés pour garantir un traitement équitable et transparent des demandes (anonymisation des dossiers avec des grilles de cotation identiques).

. Une bourse du logement social permet de mettre en relation les locataires qui ont besoin d'un logement plus grand et ceux qui ont besoin d'un logement plus petit afin qu'ils puissent échanger leurs appartements.

2. Empêcher la flambée des prix des terrains, des logements et des loyers.

En réponse à la crise du logement en partie liée à la cherté des prix des terrains, la Ville de Marseille s'engage à mettre en place une stratégie foncière efficace : mobiliser l'Etablissement Public Foncier ou une autre société foncière pour créer l'offre de logements nécessaire, favoriser les mutations de terrains et immeubles vacants, empêcher à long terme la flambée des prix des terrains, et mieux encadrer l'action des constructeurs.

Une piste serait de dissocier le foncier et le bâti. Cela repose sur l'idée que le propriétaire d'un logement n'a pas à acquérir le terrain sur lequel il est construit, ce qui réduit considérablement le coût total de l'acquisition du bien immobilier.

La propriété du terrain revient à un organisme de foncier solidaire (OFS) ou à un organisme public, tandis que l'accédant devient propriétaire du bâti. Ce modèle permet d'accroître l'accessibilité à la propriété pour des ménages aux revenus modestes qui, dans le cadre d'une acquisition traditionnelle, n'auraient pas pu devenir propriétaires.

Concrètement :

. La Ville charge un organisme de développer une stratégie foncière visant à faciliter la construction de logements, d'utiliser les immeubles vacants pour en faire des logements et de mieux encadrer les constructeurs dans les prix qu'ils pratiquent.

. Elle favorise un organisme "foncier solidaire" qui achète des terrains pour construire des logements et permet ainsi aux ménages à revenus bas de diminuer le prix d'achat de leur logement (Ils paient uniquement le logement, pas le terrain)

3. Rénover durablement les logements et le cadre de vie des quartiers nord par la création d'une Société Publique d'Intérêt National.

Sur le modèle de la SPLA-IN qui contribue à traiter l'habitat dégradé en centre-ville de Marseille, une SPL-IN est créée sur le périmètre des quartiers nord pour rénover durablement les logements et le cadre de vie dans ces quartiers.

Cette SPL-IN dédiée aux quartiers nord permet de mobiliser l'État et la métropole et de financer la requalification des espaces publics, le développement des mobilités douces, la création et la rénovation de logements, ainsi que la revitalisation des noyaux villageois avec l'installation de services, d'une offre de santé et d'associations. Ce projet sera co-construit avec les habitants et piloté conjointement par la Ville, la Métropole et l'État, pour garantir une stratégie partagée et pérenne.

Les restructurations lourdes viseront à transformer 70 % des logements rénovés en logements sociaux, améliorant l'habitat privé, la mixité sociale et le cadre de vie des habitants.

Concrètement :

-Créer une Société Publique d'Intérêt National pour financer la rénovation et la création de logements et d'espaces publics dans les quartiers nord.

. Co-construire le projet avec les habitants et coordonner la stratégie entre Ville, Métropole et État.

. Créer une délégation spécifique "Pour une ville unie et réunie, et pour la cohésion entre les quartiers", qui sera en charge de porter ce projet.

. Transformer 70 % des logements restructurés en logements sociaux pour favoriser la mixité et la qualité de vie.

4. Rendre la ville plus harmonieuse et fiable en imposant un suivi aux maîtres d'ouvrage

La Ville renforce le suivi des projets de construction pour garantir que tous les permis de construire respectent les exigences de qualité, de durabilité et d'intégration urbaine, en contraignant les maîtres d'ouvrage à tenir ces engagements.

Parallèlement, un suivi des réhabilitations et des dysfonctionnements du quotidien sera mis en place pour détecter et résoudre rapidement les problèmes comme les pannes d'ascenseurs ou le nettoyage des parties communes, en coordination avec les bailleurs sociaux.

Concrètement :

- . Suivre les projets de construction pour garantir qualité, durabilité et intégration urbaine.*
- . Contraindre les maîtres d'ouvrage à respecter les engagements définis dans les permis de construire.*
- . Contrôler l'exécution des réhabilitations des logements par les bailleurs sociaux.*
- . Mettre en place un suivi des dysfonctionnements du quotidien (ascenseurs, nettoyage, entretien) pour intervenir rapidement.*

5. Faire de Marseille une ville amie des piétons.

Faire de Marseille une ville amie des piétons avec le plan « Trottoirs au carré » : mise aux normes progressives des trottoirs (largeur, PMR, continuités, sécurité aux carrefours), confort d'usage (bancs, ombre, éclairage, revêtements) et sécurisation des traversées. Protéger les déplacements des enfants avec des « rues écoles », cheminements jalonnés et pédibus.

Mettre fin au stationnement sur trottoir via création de zones de livraison/dépose minute et contrôles ciblés, accompagnés d'une campagne pédagogique.

Un suivi avec indicateurs publics est mis en place : trottoirs remis aux normes, rues écoles créées, satisfaction des piétons et PMR.

Concrètement :

. Un Plan "Trottoirs au carré" est établi : élargissement, accès PMR, bandes podotactiles, continuités, bancs/ombre, éclairage.

. Sécuriser les trajets des enfants : rues écoles apaisées, passages surélevés, cheminements jalonnés, signalétique visible, pédibus.

. Lutter contre le stationnement sauvage : contrôles ciblés, création de zones de livraison/dépose, campagne pédagogique, indicateur de satisfaction.

6. Développer l'intermodalité des transports pour avoir des alternatives à la voiture.

Développer les alternatives au tout-voiture en rendant l'intermodalité simple et visible : pour chaque nouvelle ligne de transport (métro, tram, BHNS, navettes maritimes), créer un hub d'échanges avec cheminements piétons accessibles, pistes cyclables raccordées, parkings-relais, abris et casiers vélos sécurisés, dépose-minute/PMR, jalonnement clair, billettique unique et information temps réel ; publier une cartographie des hubs et imposer une charte d'intermodalité à tous les projets. Initier aux mobilités actives dès l'école : pédibus/vélobus, ateliers d'apprentissage/réparation, prêt de vélos, prime d'équipement.

Offrir des alternatives crédibles à la voiture : autopartage maillé et intégré à l'appli RTM, vélos et e-cargos en libre-service pour la logistique du dernier kilomètre, et accélération de la ville du ¼ d'heure en requalifiant les centralités de quartier afin que les besoins essentiels soient accessibles à pied ou à vélo.

Concrètement :

. Pour chaque nouvelle ligne de transport (métro, tram, bus rapides, navettes maritimes,) des liens avec les autres moyens de déplacements sont assurés (cheminement piétons et cyclables lisibles, parking relais, casiers abris vélos, sécurisés).

. Promouvoir les déplacements à pied et en vélo dès l'enfance : pédibus/vélobus quotidiens, ateliers d'apprentissage et de réparation, prêt de vélos (enfants/adultes), prime équipements (casque, antivol, éclairage).

. Mailler les réseaux d'autopartage (stations à moins de 500 mètres en ville dense) et intégrés à l'appli RTM, des vélos/e-cargos sont mis en libre-service, et les services et commerces nécessaires à la ville du ¼ h sont soutenus.

7. **Rendre les transports marseillais accessibles à tous les publics.**

L'accessibilité universelle des transports publics est un droit fondamental et une condition essentielle de la pleine citoyenneté. À Marseille et sur le territoire métropolitain, les infrastructures et services restent souvent inadaptés, notamment pour les PMR, les enfants et les personnes âgées, limitant l'accès à la vie sociale, professionnelle et culturelle.

Mettre en œuvre des mesures concrètes : bus adaptés, stations et arrêts conformes aux normes d'accessibilité PMR et formation continue du personnel.

La gratuité des transports est instituée pour les personnes en mobilité réduite.

Concrètement :

. Les personnes en mobilité réduite bénéficient de la gratuité des transports sur l'ensemble de leurs trajets sur le territoire de la Métropole.

. Les bus et les stations de métro sont mis aux normes d'accessibilité PMR.

8. Rendre aux habitants l'espace public confisqué par les points de deal.

Reconquérir l'espace public dans les quartiers touchés par les trafics en impliquant habitants, associations et forces de l'ordre.

Réintroduire une police municipale de proximité dans les quartiers populaires pour faire de la prévention et du lien social avec les habitants, en lien avec des médiateurs de rue issus des quartiers. Un plan « Espaces publics sûrs » comprenant éclairage, propreté et réaménagement des lieux est mis en place avec un soutien renforcé aux initiatives citoyennes.

Réactiver la vie économique et sociale à l'intérieur des cités en intervenant dans les espaces vides en pieds d'immeubles : création de services publics, commerces, locaux associatifs, poste de police municipale, etc. Mais aussi création de marchés, parcs et aires de jeux. Tout ce qui fait la ville, tout ce qui fait la vie.

Parallèlement, la mesure accompagne chaque jeune vers la formation et l'emploi en partenariat avec l'Éducation nationale, les associations de quartier et les structures d'insertion.

Des campagnes de sensibilisation, notamment à l'école, mettront en évidence le lien entre consommation et violences liées aux réseaux, afin de prévenir l'engagement dans le trafic et de favoriser des parcours professionnels et citoyens sécurisés.

Concrètement :

. Réintroduire une police municipale de proximité dans les quartiers populaires.

. Créer un plan "Espaces publics sûrs" en relation avec la Police et la Ville.

. Réactiver la vie économique et sociale dans les locaux et espaces vides en pied d'immeubles (services publics, commerces, locaux associatifs, postes de police, marchés alimentaires, aires de jeux...)

. Sensibilisation des jeunes sur le lien entre consommation et violences liées aux réseaux.

9. Faire de la sécurité routière une exigence partagée par tous les Marseillais.

A Marseille, les incivilités routières sont malheureusement trop nombreuses, et circuler en ville équivaut souvent à risquer sa vie (plus de 40 morts sur les routes en 2024).

Pour remédier à cette situation, des campagnes de valorisation des comportements respectueux sur la route associant écoles, associations et habitants sont proposées.

Ces initiatives prennent la forme de chartes de l'apaisement et de dispositifs participatifs où les riverains identifient les zones à sécuriser en priorité.

L'objectif est simple : faire de la tranquillité publique une norme sociale visible et partagée, et marginaliser les comportements violents ou dangereux. L'objectif est que tous les Marseillais comprennent que : "c'est sexy de conduire comme une mamie !" .

Concrètement :

. Lancer une campagne pour la tranquillité routière en associant les écoles, les entreprises et les influenceurs.

. Promouvoir la tranquillité routière en lançant des initiatives comme des plate-formes où les riverains signalent les points noirs.

. Ancrer la tranquillité comme norme sociale : c'est sexy de conduire comme une mamie !

Propositions d'action

Atelier 5 :

Vivre dans une ville plus

respirable, plus verte, plus propre

et plus sobre

1. Favoriser la nature et la végétalisation partout dans la ville.

Redonner toute sa place à la nature en ville : rues végétalisées, sols désimperméabilisés et pieds d'arbres végétalisés, en favorisant des plantes méditerranéennes économes en eau.

En parallèle, créer des îlots de nature accessibles à moins de quinze minutes à pied comme par exemple transformer des parkings en micro-forêts, ouvrir les cours d'écoles végétalisées aux habitants le week-end, créer des potagers pédagogiques et jardins partagés sur les toits des équipements publics et au coeur des grands ensembles.

S'appuyer sur le dispositif du trois-fenêtres marseillais en préservant les cours d'immeubles plantées et en encourageant la végétalisation de celles qui ne le sont pas.

Les cimetières seront également transformés en lieux plus verts et accueillants : désimperméabiliser, planter et créer des îlots de fraîcheur dans ces lieux de mémoire, pour offrir une expérience de recueillement apaisée et réintroduire la nature au cœur de la ville.

Concrètement :

. Inclure la nature partout où c'est possible : végétalisation des rues du centre-ville et des pieds d'immeubles des grands ensembles, création de micro-forêts, etc.

. Ouvrir les cours d'écoles végétalisées aux habitants les week-ends et pendant les vacances.

. Favoriser la trame verte en préservant les coeurs d'îlots plantés des immeubles "trois fenêtres".

. Installer un potager municipal pédagogique dans chaque micro-quartier qui bénéficie aux élèves et aux habitant.e.s

. Végétaliser les cimetières pour offrir une expérience de recueillement apaisée et réintroduire la nature au coeur de la ville.

2. Lutter contre l'étalement urbain en favorisant les extensions verticales des bâtis existants.

Densifier la ville sans l'étaler en favorisant la surélévation raisonnée des bâtiments existants : cartographie du potentiel (structure, hauteur, risques, patrimoine) et publication d'une liste de sites "sur-élevables" avec un guichet unique pour propriétaires, copropriétés et bailleurs. Le cadre réglementaire est ajusté (PLUi, gabarits, prospects) et un permis accéléré est proposé pour les projets bas-carbone (bois/préfabrication) respectant un cahier des charges : amélioration énergétique globale, accessibilité, toitures solaires et/ou végétalisées, traitement architectural exigeant, gestion eaux de pluie.

Inciter et financer ces surélévations avec un bonus de constructibilité, une modulation de la taxe d'aménagement, aides à l'ingénierie (AMO, études), prêts bonifiés/garanties via une SEM, et un droit de surélévation solidaire liant m² créés à des logements abordables et à des locaux utiles en rez-de-chaussée. Produire des logements et des services là où existent déjà réseaux et transports, réduire les émissions et requalifier l'existant, sans grignoter de sols naturels.

Concrètement :

. Cartographier le potentiel de surélévation (dents creuses, petits immeubles de 2 ou 3 étages, etc.) : audit par quartier (gabarits, risque structure, enjeu patrimonial), liste des bâtiments sur-élevables.

. Lever les freins et sécuriser la qualité : adaptation du PLUi (gabarits, emprises), permis express pour projets bas-carbone (bois, préfabrication, matériaux biosourcés), obligations : performance énergétique, ascenseur/accessibilité, toitures solaires/vertes, qualité architecturale.

. Inciter et financer : bonus de constructibilité, modulation de taxe d'aménagement, aides copro (études, AMO), prêts bonifiés/garanties ville-SEM, droit de surélévation solidaire (contre-parties : logements abordables, locaux utiles en RDC).

3. Faire de Marseille une ville pionnière dans l'adaptation du vivant face à l'évolution du climat.

Pour protéger le vivant méditerranéen à Marseille face à l'évolution du climat, un laboratoire réunissant scientifiques, associations et citoyens inventorie la biodiversité et étudie son évolution dans le but de trouver les bonnes pratiques d'adaptation. Une plateforme participative est créée et l'accent est mis sur une pédagogie de la résilience pour sensibiliser les habitants aux réponses concrètes face au dérèglement climatique (risques liés aux incendies, inondations, canicules).

En parallèle, la nature est valorisée dans l'espace public par des affichages pédagogiques des espèces locales et la pépinière municipale est ouverte au public avec des ateliers et échanges.

Un événement annuel célèbre la biodiversité méditerranéenne et partage les savoirs et pratiques entre villes méditerranéennes.

Concrètement :

- . Créer un laboratoire du vivant méditerranéen avec gouvernance partagée (scientifiques, associations, citoyens, enfants) et plateforme open-data pour inventorier et suivre la biodiversité via des projets de sciences participatives.*
- . Sensibiliser les habitant-es sur les bonnes pratiques pour contrer les risques liés au dérèglement climatique.*
- . Valoriser la biodiversité dans l'espace public par des affichages pédagogiques des espèces locales.*
- . Renforcer la pépinière municipale : ouverture au public, ateliers de jardinage, partenariats avec d'autres pépinières et sites méditerranéens (Nîmes, Avignon, domaine du Rayol).*
- . Organiser un événement annuel pour célébrer la biodiversité méditerranéenne pour partager les savoirs et pratiques entre villes méditerranéennes.*

4. Contrôler les incendies avec un «plan lisière» et de l'éco-pâturage.

Face à l'augmentation des épisodes de sécheresse et d'incendie à Marseille, mettre en place un plan lisière pour renforcer les zones tampons entre les massifs forestiers et les habitations. Ce plan repose sur une cartographie des secteurs prioritaires, du massif de l'Étoile aux Calanques, afin de cibler les actions là où elles sont les plus nécessaires (se référer au plan de risques incendies).

Les solutions combinent prévention et écologie : créer une culture commune du feu, en soutenant l'école du feu de Marseille, éco-pâturage avec des troupeaux de chèvres ou moutons pour entretenir les lisières, végétalisation résiliente avec arbres, jardins et vergers adaptés à la sécheresse. L'objectif est de limiter la propagation du feu, protéger les habitants et valoriser le paysage.

Concrètement :

. Cartographier les besoins en lisières prioritaires (massif de l'Étoile, Septèmes, Calanques, quartiers proches des collines).

. Actions possibles : éco-pâturage avec des troupeaux de chèvres et/ou de moutons qui débroussaillent naturellement, lisières tampons entre les forêts et les habitations (rideaux d'arbres, jardins, vergers résistants).

pour en savoir plus:

<https://www.hoteldunord.coop/lecole-du-feu/>
<https://citedestransitions.org/structure/les-moutons-marseillais>

5. Créer une culture commune de l'économie circulaire à Marseille.

Pour favoriser le réemploi, la réparation et le compostage, création d'un réseau de micro-recycleries et "repair cafés" dans tous les quartiers. Ces lieux sont répertoriés dans une cartographie en ligne open-data sur le site de la ville de Marseille.

En parallèle, les écoles visiteront systématiquement les centres de tri et la ville soutient les associations qui oeuvrent pour l'économie circulaire.

Cette stratégie s'appuie sur une large participation citoyenne : une grande enquête de quartier identifie les problèmes de propreté du nord au sud de la ville, et un laboratoire de design urbain teste des solutions innovantes : dispositifs anti-dispersion liés au mistral et/ou conception d'une "poubelle marseillaise", adaptée aux conditions naturelles, objet de fierté et réponse créative à la mauvaise réputation de Marseille autour des déchets..

Concrètement :

.Développer des micro-recycleries et des "repair cafés" pour favoriser réemploi, réparation, upcycling, et compostage.

. Renforcer la sensibilisation et l'éducation avec des visites scolaires dans des centres de tri et une grande enquête citoyenne sur la propreté..

. Améliorer l'espace public et le confort urbain grâce à un laboratoire de design urbain..

. Élaborer le design la "poubelle marseillaise" adaptée au mistral.

6. Optimiser la collecte des déchets professionnels.

La proposition vise à mutualiser et optimiser la collecte des déchets professionnels pour rendre Marseille plus propre et attractive. Elle prévoit de fédérer commerçants et acteurs économiques autour d'une stratégie commune, de sensibiliser les professionnels et de valoriser les bonnes pratiques pour créer une conscience collective de propreté.

Une structure dédiée pilotera la mutualisation, avec des périmètres précis, des points de pré-stockage et des bacs connectés au design soigné. L'action sera étendue à tous les quartiers et évaluée en continu pour garantir un espace public propre.

Concrètement :

- . Fédérer commerçants et acteurs économiques autour d'une stratégie commune de collecte des déchets.*
- . Sensibiliser et valoriser les bonnes pratiques.*
- . Créer une structure dédiée pour piloter la mutualisation et garantir efficacité et équité.*
- . Installer des points de collecte équipés de bacs connectés et uniformiser les pratiques dans tous les quartiers.*
- . Évaluer et améliorer le dispositif en continu avec commerçants, riverains et agents de collecte.*

.

7. Rouvrir l'accès du littoral nord aux Marseillais et se réapproprier le patrimoine portuaire de notre ville.

La moitié du littoral marseillais est confisquée par le port de commerce, grillagé et inaccessible au public. Au nord de la ville, les habitants voient la mer de loin, mais n'y ont pas accès.

Il est important que le port redevienne le port commun des Marseillais en ménageant des accès au littoral nord et à la Digue du Large, lieu de promenade et de patrimoine qui pourrait accueillir des événements festifs et culturels ouverts à tous.

Le patrimoine historique du port doit être restitué et mis en valeur, notamment les installations industrielles qui sont la mémoire de l'histoire portuaire et ouvrière de Marseille.

Concrètement :

- . Rouvrir certaines parties du littoral nord au grand public*
- . Récupérer et mettre en valeur le patrimoine historique du port (fortin de Corbières)*
- . Organiser des événements festifs et culturels sur la Digue du Large*
- . Valoriser la culture et l'histoire ouvrière du Port de Marseille.*

.

8. Une mer propre et des plages ouvertes grâce à la gestion durable des eaux pluviales et usées.

Mettre en œuvre un plan intégré pour atteindre l'objectif "Zéro fermeture de plages quand il pleut" à l'horizon 2028. Il repose sur trois axes : renforcer la station d'épuration située sous le stade Vélodrome pour filtrer micro-polluants et PFAS, améliorer les réseaux en dissociant eaux pluviales et usées avec des bassins tampons et un pilotage en temps réel, et agir à la source en désimperméabilisant sols et toitures tout en multipliant noues, tranchées drainantes et citernes.

Ce dispositif, coordonné par la Ville, la Métropole, la Région, l'État et l'Agence de l'eau, prévoit un suivi annuel des résultats, garantissant une mer propre, des plages ouvertes et une ville plus résiliente face aux pluies.

Concrètement :

. Moderniser la station d'épuration située sous le stade Vélodrome.

. Séparer les réseaux : programme pluriannuel de dissociation eaux pluviales / eaux usées + bassins de rétention.

. Gérer l'eau à la source : désimperméabilisation massive (rues, parkings, écoles), noues et toitures végétalisées, citernes de quartier

. Objectif opérationnel : zéro fermeture de plages après pluie à l'horizon 2028.

.

9. Rationaliser la gestion des travaux urbains.

Afin de moderniser la gestion des travaux urbains, les chantiers seront planifiés par quartier, en concertation avec les mairies et les habitants. Des plans prévisionnels coordonnent tous les intervenants pour éviter l'enchevêtrement des chantiers (réseaux, voirie, espaces verts et équipements publics) et limiter les perturbations quotidiennes.

L'information est centralisée via une cartographie numérique et des panneaux sur place, complétés par des réunions publiques. La Ville favorise des *chantiers propres* réduisant nuisances et déchets, et un comité municipal suit la satisfaction des habitants, analyse les dysfonctionnements et publie un rapport annuel pour garantir transparence et amélioration continue.

Concrètement :

. Planifier les chantiers par quartier en concertation avec les mairies et les habitants.

. Coordonner tous les intervenants via des plans prévisionnels pour éviter l'enchevêtrement des chantiers.

. Centraliser et diffuser l'information sur les travaux via cartographie numérique, panneaux et réunions publiques.

. Limiter les nuisances avec des chantiers propres : bruit, déchets et respect des délais.

. Suivre et évaluer la satisfaction des habitants via un comité municipal et un rapport annuel.



Et si Marseille passait du PIB au BIB* ?

****Bonheur Intérieur Brut***

